MORMANT.COM

www.ville-mormant.fr JUIN 2008 N° 2

EDITO
La rue Charles-de-Gaulle

Le 11 Novembre 1990 , la Municipalité alors en place, décide de rendre hommage au Général de Gaulle et de célébrer aussi le cinquantenaire de l'Appel du 18 Juin 1940 en baptisant la rue de Paris « Rue CHARLES DE GAULLE » .

Ce baptême était symbolisé par une plaque portant mention du texte de l'Appel et apposée au coin de l'actuel salon de coiffure « V. LOOK ». Cette boutique était, en 1990, « la Maison de la Presse, Librairie ». Suite à la disparition de la plaque d'origine, la nouvelle sera désormais apposée sur le mur du C.C.A.S, côté rue Charles de Gaulle.

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude.
Cependant, rien n'est perdu!
Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!
Voila pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.
Notre patrie est en peril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.

18 Juin 1940

La rue de Paris, comme son nom l'indique, nous menait à Paris en suivant la RN19. C'est aussi la route qu'empruntait le Général de Gaulle, quand il se rendait à Colombey les 2 Eglises.

SOMMAIRE

Edito : la rue Charles-de-Gaulle . 1
Vie locale ..... 2, 3 et 4
Vie Associative 5
Informations 5
Vie pratique 6

Inscriptions scolaires

PARENTS •• URGENT ••

Pensez à venir inscrire vos enfants nés en 2005 en mairie avant la fin du mois de juin.

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

La cérémonie aura lieu LE MERCREDI 18 JUIN

18 h : Rassemblement devant le Monument aux Morts.

Participation des Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers, des Cadets Sapeurs Pompiers et de l'Harmonie Orchestre de Nangis.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, elle sera essentiellement Celtique, avec un Bagad (le Melen Ha Gwenn), des danseurs (les Korrigans de Breiz 77) et des chanteurs (les Petits Marins du Grand Morin). N'oublions pas tout de même le groupe de djembé de Bernard Voytier qui commencera la fête en faisant son travail de tambour d'appel. Il y aura aussi des crêpes, à emporter ou à déguster sur place, et comme les bretons sont de grands voyageurs, il y aura aussi des kébabs...
Venez nombreux faire la fête avec nous et s'il y a des musiciens qui ont envie de jouer, qu'ils prennent contact le plus rapidement possible avec Evelyne Vachon au 01 64 06 80 64.

PROGRAMME DE LA FETE DE LA MUSIQUE

Déroulé :
18 h : Djembe avec Bernard Voytier et ses percussionnistes en herbe.
18 h 30 : Danses bretonnes (démonstration) avec les Korrigans de Breiz 77. *(12 à 15 danseurs).*
19 h : Chants celtiques avec les Petits Marins du grand Morin. *(6 à 10 chanteurs).*
19 h 30 : Défilé avec le Bagad Melen Ha Gwenn et les danseurs de Breiz 77. *(7 musiciens et 12 à 15 danseurs).*
21 h : Chants celtiques avec les Petits Marins du Grand Morin
21 h 30 :Danses bretonnes (démonstration) avec les Korrigans de Breiz 77 (cap à l'ouest)
22 h jusqu'à minuit : initiation à la danse celtique avec le bagad (30mn environ) puis avec cd

LIEU : Place de l'église
Crêpes sur place ou à emporter
Kébab et omelettes à consommer sur place

TRAJET DU DEFILÉ :

Départ place de l'église • Rue Pasteur • Rue Jean François Millet • Arrêt place Picasso : danses
Rue Jean François Millet • Arrêt au bout : danses
Rue Jean-François Millet • rue du moulin • Rue d'Andrezel • Arrêt place du leader price • Place carrée • Jardin public • Retour place de l'église.

FÊTE NATIONALE DU 13 JUILLET

Confortée par l'accueil chaleureux et la participation très joyeuse de nos concitoyens à la Fête Nationale, ces 2 dernières années, la Municipalité vous invite à vous retrouver aussi nombreux cette année pour bien vivre cette Fête dont nous vous donnons le programme :

Dimanche 13 Juillet 2008, Place de la Mairie

- à partir de 19H : Ambiance musicale et début du Bal Populaire, animé par « Disco Night Fever » avec Joël, le disc-jockey,
- à partir de 20 H : Apéritif offert par la Municipalité, ensuite (sous le barnum, si le temps n'est pas aussi beau que l'année passée) « Pique-nique Citoyen », chacune et chacun apporte son panier, la Municipalité offre le vin et le pain comme l'an passé,
- à partir de 22 H 30, nous partirons ensemble vers l'ancien stade (proche du centre de secours),
- à 23 H précises : Feu d'Artifice,
- et nous retournerons ensuite, Place de la Mairie, pour la poursuite du Bal Populaire, jusqu'à l'Aube.

FORUM ET KERMESSE DES ASSOCIATIONS

Déjà, avant de commencer les vacances, il nous faut évoquer la rentrée ! En effet, le traditionnel Forum des Associations aura lieu le Samedi 6 Septembre de 10 H à 18 H.

Notre célèbre kermesse, qui n'a pu se faire le 1er Mai, pour cause de Fête de l'Ascension et de vacances scolaires, se tiendra également ce jour-là et sera donc jumelée avec le Forum.

Un espace agrandi, une animation musclée, des jeux inédits et beaucoup d'autres surprises vous attendent à cette occasion et vous permettront de profiter au maximum de toutes les prestations offertes par les associations.

Profitez de ce jour de Fête pour venir les rencontrer, faire davantage connaissance avec elles et participer grâce à elles à la vie de cette ville que vous aimez, puisque vous y habitez.

La vie associative, c'est la respiration de la cité. Les bénévoles qui se dévouent au sein des associations ont besoin de votre présence afin de s'affirmer dans leurs activités pour le mieux être de tous.

Ils vous donnent rendez-vous le Samedi 6 Septembre de 10 H à 18 H. Donnez leur, quelques instants de votre journée, vous ne le regretterez pas ! Merci à eux, merci à toutes et tous.

VOYAGE DES ANCIENS

Le voyage des Anciens aura lieu le Mercredi 25 Juin

Programme de la journée :

- Arrivée à GIEN avec visite du Musée de la Faïencerie, l'atelier de fabrication et la boutique de l'usine
- Départ pour BRIARE avec déjeuner au restaurant « Au Bord de l'Eau ».
- A 15 H Embarquement pour une promenade sur le Pont Canal avec passage de 3 écluses.
- Pour terminer la journée, promenade dans BRIARE.
- Retour à MORMANT

Une bien belle journée en perspective pour nos Aînés.

Attention RAPPEL :

Bulletins d'inscription au concours « MORMANT EN FLEURS »

Depuis le 2 juin jusqu'au 20 juin, chaque participant est invité à s'inscrire en Mairie(Accueil) et à prendre connaissance du règlement du concours des Maisons Fleuries dit « Mormant en Fleurs » doté de nombreux prix par la Municipalité.

Comme les années précédentes, tous les participants se verront remettre un lot de participation. D'autre part le Jury Départemental visitera les communes participantes et procèdera au classement départemental de chaque participant et au palmarès des différents prix qu'il attribue.

Pour la beauté de votre balcon, de votre maison, de votre quartier, de votre ville, soyez nombreux à participer. D'avance, nous vous remercions.

L'ESPACE JEUNES (12-17 ans) rouvre ses portes cet été

Julien vous accueillera dans une nouvelle salle récemment équipée derrière la salle des fêtes.

Toutes vos idées, suggestions d'animations et propositions de sorties sont les bienvenues sur la boite mail : jeunessedemormant@hotmail.fr

Une réunion de présentation du nouvel espace jeune sera organisée à la rentrée de septembre.

Venez nombreux, nous vous attendons !

Pour toutes informations supplémentaires, consultez le site de la mairie.

Pierre-Yves NICOT

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE POUR VOS VACANCES

Gilet rétro-réfléchissant et triangle de pré-signalisation

Ils seront obligatoires dans tous les véhicules à compter du 1er juillet 2008.

Mode d'emploi du gilet rétro-réfléchissant : le gilet doit être conforme à la réglementation en vigueur (marquage C.E., présence d'une notice d'utilisation), porté par le conducteur avant de sortir du véhicule, lequel est immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence.

Mode d'emploi du triangle : le triangle doit se trouver à bord du véhicule. Le conducteur devra le placer sur la chaussée, dès qu'il sort du véhicule, à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler. L'homologation est attestée par le marquage E 27 R.

N'oubliez pas : l'allumage des feux de détresse reste obligatoire.

Parce que nous souhaitons vous revoir tous à la rentrée…

Après avoir fait vérifier l'état général du véhicule, attention aux surcharges, aux pressions des pneus, à la vitesse, au téléphone mobile (usage formellement interdit en conduisant), aux ceintures de sécurité. Quant à la qualité des systèmes de retenue pour les enfants de moins de 10 ans, elle n'est totale qu'en respectant scrupuleusement les conseils de mise en place dans le véhicule.

Alors, tout simplement… maintenez votre vigilance et votre prudence.

Jean-Pierre PARADIS, Conseiller municipal délégué à la Sécurité

ASSISTANCE CANICULE

A l'approche des beaux jours, il n'est pas sans intérêt de rappeler quelques règles afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule sur la santé des personnes fragiles :

- Rester au frais
- Boire beaucoup, même sans avoir soif, eau, infusion légère, jus de fruit.
- Se rafraîchir et rafraîchir la pièce (volets et rideaux fermés)
- Consulter rapidement en cas de troubles pouvant amener une déshydratation rapide (diarrhée, vomissement, fièvre)

Rappelons que les personnes âgées et isolées peuvent se faire inscrire au C.C.A.S sur le registre de recensement. Ce registre peut servir à prendre contact avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles peuvent avoir besoin en cas de déclenchement par la Préfecture du Plan d'Alerte et d'Urgence Canicule.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances sont là et vous allez partir. Prenez un maximum de précautions pour assurer la sécurité de vos biens.

- Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile
- N'inscrivez jamais vos noms et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez jamais chez vous, d'importantes sommes d'argent
- Mettez en lieu sûr, vos bijoux et argenterie en cas de longue absence
- Si possible demandez à une personne de votre connaissance, de relever votre courrier

Cette année, il n'y aura pas de passage régulier de la Police Municipale, mais vous pouvez nous aider à protéger vos voisins en signalant tout fait anormal. Si vous êtes témoin de faits suspects, ne manifestez pas votre présence mais alertez sans tarder la Gendarmerie.

Un nouvel artisan « tous travaux » à votre service

J.P.L. SERVICES ,
18 rue Auguste Renoir, Mormant
Tel : 01.64.06.91.40
Mobile : 06.18.38.68.61
E-mail : jplservices@neuf.fr

RAPPEL DE QUELQUES USAGES EN CE DÉBUT D'ÉTÉ

L'usage des tondeuses, taille-haies et autre matériel bruyant est réglementé :
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 16 h à 20 h, le dimanche et jours fériés de 10 h à 13 h.
Les feux dans les jardins privés sont interdits du 1er mars au 30 septembre. Merci de respecter ces usages et dispositions fixées par arrêtés municipal pour l'un et préfectoral pour l'autre.

Vie Associative

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 21 juin après-midi	Kermesse organisée par le Football Club sur le stade
Dimanche 14 septembre	Brocante vide grenier organisé par l'Association des Familles Mormantaises en Difficulté dans le jardin public et le parking de l'église
Dimanche 14 et 21 septembre	Tournoi de football
Samedi 27 septembre	Journée nationale des débutants organisée par le Football Club

ASSOCIATION YOG'ARTS

Les cours de yoga s'arrêteront le mercredi 1er juillet et reprendront le lundi 15 septembre.

Les inscriptions se feront lors du forum qui aura lieu le 6 septembre.

DERNIÈRE MINUTE

LE SAMEDI 15 NOVEMBRE

Réservez votre soirée

« RIRES EN SCÈNE ET... MARNE »

revient pour une seule représentation !

A ne manquer sous aucun prétexte !!

Les p'tits bouts et Mormant et ses environs

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous invitons a participer à l'Assemblée Générale de nos associations qui aura lieu le

MARDI 9 SEPTEMBRE 2008 à 20 h 30 à la salle des associations

« Les enfants d'abord »

Votre participation sera l'occasion d'avoir un bilan de la dernière année scolaire et de vous informer sur les projets des écoles maternelles et primaires ainsi que le collège pour l'année 2008/2009.

Vous serez informés sur les élections de parents d'élèves du mois d'octobre 2008 et vous saurez comment participer au Conseil d'école et au Conseil de classe de vos enfants, aux diverses commissions et au Conseil d'Administration du collège. Comptant sur votre présence.

Cordialement, Les présidentes

Informations

CAISSE D'ASSURANCE VIEILLESSE

Information de La Caisse d'Assurance Retraite d'Ile de France

Depuis le 20 Mars 2007, la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse en Ille de France a changé de numéro de téléphone. Les assurés Franciliens doivent désormais composer :

Le 08.21.10.12.14 (0,09 /min) pour obtenir des informations générales sur la retraite.

INFORMATION DU SMETOM

Prochaines collectes des encombrants :

Mormant, zone située à droite en venant de Nangis, cité Lohéac : *Jeudi 17 Juillet / Jeudi 21 Août / Jeudi 19 Septembre 2008.*

RN19 et zone située à gauche en venant de Nangis, quartier Mairie : *Vendredi 18 Juillet/ Vendredi 22 Août / Vendredi 19 Septembre 2008-06-06.*

La nouvelle réglementation interdit désormais le ramassage des encombrants valorisables et/ou dangereux. Seuls la literie et les meubles usagés sont donc actuellement acceptés.

SÉCHERESSE 2008

MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU POUR LA NAPPE DE CHAMPIGNY - SEUIL D'ALERTE

L'année hydrologique 2006-2007 a été proche de la normale en Seine-et-Marne, mais cependant déficitaire en terme de pluie efficace. Compte tenu des déficits successifs la recharge de la nappe de Champigny n'a été que modérée et n'a pas permis une remontée suffisante du niveau pour lever en totalité les restrictions d'usage. Ainsi le niveau reste sous le seuil d'alerte.

Pour les particuliers ces restrictions concernent notamment :

- Lavage des voitures : interdit sauf dans les stations munies d'un système de recyclage ou de lavage à haute pression,
- Arrosage des pelouses et des jardins potagers : interdit entre 8h et 20h,
- Remplissage des piscines privées à usage familial : interdit, sauf pour les chantiers en cours,

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et de réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

Vie Pratique

MAIRIE :

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi permanence état civil de 9 h 00 à 12 h 00
La permanence Etat Civil du samedi matin sera fermée durant les mois de juillet et août.
Tél. : 01.64.42.53.00 - Fax : 01.64.06.51.91

SERVICE URBANISME :

Lundi 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h — Mercredi 14 h à 17 h
Jeudi 9 h à 12 h — Vendredi 14 h à 16 h 30
Tél. : 01 64 42 58 68

URGENCES :

S.A.M.U. : composez le 15 ou 01.64.10.67.50 — Pompiers : 18 - Police : 17
Gendarmerie : 01.64.06.90.16 — Centre anti-poisons : 01.40.05.48.48
S.O.S. Vétérinaires : 08.36.68.99.33 — Gaz (dépannage) : 08.10.43.30.77
Electricité (dépannage) : 08.10.33.33.77

C.C.A.S. :

Le CCAS est transféré au 53, rue Charles de Gaulle.
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12H
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. : 09.64.47.04.01 - Fax : 01 64 06 98 12 - E-mail : ccas.mormant@wanadoo.fr

CIMETIÈRE :

Durant l'été, ouvert de 8h à 19h tous les jours de la semaine, dimanche et jours fériés

DECHETTERIE :

Heures d'ouverture d'été du 1er Avril au 30 Septembre
Lundi, mercredi et vendredi : 14h à 18h — Mardi et jeudi : 8h30 à 12h
Samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18 — Dimanche : 9h à 12h

PERMANENCES Place du 19 Mars 1962 (près de la Salle de Fêtes)

P.M.I
Les permanences sont assurées depuis le mois d'Avril 2008 par Mme REMY.
Les 3 premiers jeudis du mois de 9h à 11h30 (sauf vacances)
Permanences au mois de Juillet : jeudi 3 et jeudi 31 Juillet
Pas de permanences au mois d'Août
Reprise des permanences normales au mois de Septembre
Tel : 01.64.25.79.61

C.I.C.A.S. (RETRAITE) :

Adresse la plus proche : 13, Avenue Thiers, MELUN - Tel : 01.64.83.55.30
Horaires :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h30 à 12h : réception sur rendez-vous
Lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h à 16h30 : réception libre
Vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 : réception libre

AIDES A DOMICILE :

A.D.M.R.
Participe aux services d'aide à la personne (aucune condition d'âge, avec ou sans prise en charge d'organisme social) et du maintien des personnes handicapées, isolées ou malades à domicile.
132, rue Charles de Gaulle (ancien cabinet médical) à Mormant. Tel : 01.64.06.96.41
tous les jours du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
A.S.S.A.D.77 (01.64.14.42.42)
Permanences au Centre Médico Social (place du 19 Mars) le mercredi après-midi de 12h à 18h, les 1er et 3ème mercredis du mois en alternance avec les permanences au Foyer Résidence, les 2ème et 4ème mercredis du mois de 13h30 à 16H - Tel : 01.64.38.16.05.

PERMANENCE :

U.F.C.
L'U.F.C QUE CHOISIR va commencer une permanence au Centre Médico Social. Elle aura lieu chaque mois, pendant la période scolaire :
* Le 2ème Mercredi après-midi après 17h30
* Le 3ème Samedi à partir de 10h

CANTINE SCOLAIRE

Pour la vente des tickets le samedi matin, dernière vente le samedi 30 Juin et reprise des ventes le samedi 6 Septembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

3me période 2008
Recensés en JUILLET 2008
Garçons et filles nés entre le 1er Avril 1992 et le 31 Juillet 1992 (délais légaux) - Garçons et filles nés avant le 1er Avril 1992 (régularisés)
Recensés en AOUT 2008
Garçons et filles nés entre le 1er Mai 1992 et le 31 Août 1992 (délais légaux) - Garçons et filles nés avant le 1er Mai 1992 (régularisés)
Recensés en SEPTEMBRE 2008
Garçons et filles nés entre le 1er Juin 1992 et le 30 Septembre 1992 (délais légaux) - Garçons et filles nés avant le 1er Juin 1992 (régularisés)
Avoir 16 ans obligatoirement
Pièces à fournir : Carte d'identité et Livret de famille
Certificat de nationalité française si les parents sont nés à l'étranger.

SERVICE EMPLOI :

Fermeture : du Lundi 30 Juin au Vendredi 1er Août. ATTENTION : le service Emploi est transféré dans de nouveaux locaux, au 4 rue Guilloteaux, siège de l'Intercommunalité. Réouverture le Lundi 4 Août aux horaires habituels
Tel : 01.64.25.15.16 - Fax : 01.64.25.15.95
Email : emploi-cc-yerres-a-ancoeur@wanadoo.fr.

CABINETS INFIRMIERS

M. Philippe GERARD
2, rue Hector Berlioz. Tel : 01.64.06.92.80
Mme. Sylvie LENFANT-RIBAC
Mme. Sylvie DE FREITAS
32, rue Guilloteaux. Tel : 01.64.25. 92.33. / 06.84.84.84.77

URGENCES DENTAIRES

Composer le 08.92.23.11.28 (0,34 /min) pour connaître les cabinets dentaires de Seine et Marne ouverts les matins des dimanches et jours fériés.

ECRIVAIN PUBLIC

La Municipalité envisage une vacation d'écrivain public qui se tiendra une fois par semaine au Centre Médico Social, dès le début juillet. Les différents types de lettre pourront être rédigés à la demande.

MORMANT . COM
le journal de la ville de MORMANT
Directeur de la Publication : Annie ABIVEN
Imprimeur imprimerie de mormant - Tél. 01 64 06 90 12